

**REGLEMENT TOP 10
GHCR**

**« MEDIUM TOUR :
115 CM »**

2024

Description :

Le TOP 10 est ouvert aux cavaliers de tous les groupements en ordre de licence.

Hauteur typique : 115 cm

Type de Licence : 016 acceptée, avec chevaux dont les gains sont inférieurs à 3000 €.

Type d'épreuves : signalées dans les avant-programmes

Les manches qualificatives au choix, soit :

- Barème A avec barrage au chronomètre (238.2.2)
- Barème A 2 manches avec barrage au chronomètre (art 273.3.4.2)

Epreuve Finale :

- Barème A 2 manches avec barrage au chronomètre (art 273.3.4.2)
- L'ordre de départ de la deuxième manche sera l'ordre inverse du classement de la première manche
- Les cavaliers lors de la finale repartent avec 0 point
- Le cavalier vainqueur de la finale sera déclaré vainqueur du TOP TEN

Attribution des points :

- Pour les cavaliers classés :

1^{er} : 40 points

2^{ème} : 38 points

3^{ème} : 37 points

4^{ème} : 36 points

5^{ème} : 35 points, etc.....

15^{ème} : 25 points

- Pour les cavaliers qui ont réalisé un parcours entre 0 et 4 points : 20 points
- Pour les cavaliers qui ont réalisé un parcours entre 4 et 8 points : 10 points

Un cavalier montant plusieurs chevaux se verra attribué les points de son meilleur résultat.

Qualification pour la finale :

Un cavalier doit avoir participé au minimum à 3 épreuves qualificatives pour être admis à la finale. Le cheval doit avoir au minimum participé à 2 épreuves qualificatives pour être admis à la finale.

Les dix cavaliers ayant obtenus le plus de points au total des 5 épreuves qualificatives seront sélectionnés pour la finale.

Si un désistement se fait dans les 10 premiers, le 11^{ème} cavalier sera sélectionné et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points lors des épreuves qualificatives, le cavalier ayant obtenu le plus de victoires ou de points dans le haut du classement sera sélectionné. Si une égalité de points persiste, les ex-æquos à la 10^{ème} place seront repris pour la finale.

Engagements :

Le montant des engagements des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.

Prix et Dotations :

Les prix et les dotations des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.

Dotation supplémentaire pour les épreuves qualificatives (500 €) :

Prix supplémentaires en espèces lors des manches qualificatives (GHCR : 300 €)

1^{er} : 96 € / 2^{ème} : 60 € / 3^{ème} : 54 € / 4^{ème} : 48 € / 5^{ème} : 42 €

SPONSOR : MIN 200 € en espèces ou en cadeaux

Dotation supplémentaire pour la finale (2500 €) :

Prix supplémentaires en espèces lors de la finale (GHCR : 1500 €)

1^{er} : 600 € / 2^{ème} : 300 € / 3^{ème} : 150 € / 4^{ème} : 75 € / 5^{ème} : 75 € / 6^{ème} : 60 € / 7^{ème} : 60 € / 8^{ème} : 60 € / 9^{ème} : 60 € / 10^{ème} : 60 €

SPONSOR : MIN 1000 € en espèces ou en cadeaux

Manches et finale :

02 juin 24 - Ecole d'Equitation de Gesves

30 juin 24 - Haras des Avelines

14 juillet 24 - Thuillies - Gagliardini

11 août 24 - Ecuries de Maret

07 septembre 24 - Ecurie de Happeau

Finale 21 septembre 24 - Ecole d'Equitation de Gesves - Championnat GHCR